

**Madame Beatriz Balbin**

**Cheffe des procédures spéciales HCDH**

**Ohchr-registry@un.org**

**REF : AL OTH 79/2023**

**Objet : Réponse de Crédit Agricole S.A. à la Communication conjointe des procédures spéciales**

Montrouge, le 29 août 2023

Madame,

Par un courrier en date du 26 juin 2023, vous avez souhaité attirer notre attention sur les activités de Saudi Aramco qui, selon des informations à votre disposition, ne s'inscriraient pas dans le cadre de l'Accord de Paris et impacteraient négativement la protection des droits humains dans le contexte du changement climatique. Vous m'interrogez par ailleurs sur les mesures et les engagements pris par le Groupe Crédit Agricole pour contribuer au respect de ces droits.

J'aimerais tout d'abord rappeler que **le groupe Crédit Agricole place la transition écologique au cœur de sa stratégie de développement** et a fait le choix de mettre son modèle de banque universelle au service de l'accompagnement de la transition vers la neutralité carbone en 2050. Il s'agit pour le groupe de contribuer pleinement à l'effort collectif destiné à transformer radicalement notre modèle économique, tout en évitant une rupture brutale sur le plan social et démocratique.

Tous nos métiers de financement et d'investissement sont ainsi mobilisés pour accompagner le développement du secteur des énergies bas-carbone et le Crédit Agricole est le premier financeur des énergies renouvelables en France.

C'est également le sens de notre adhésion, en 2021 et en 2022, aux alliances « Net Zéro » du secteur financier :

- La « *Net Zero Banking Alliance* » pour les métiers de la banque ;
- La « *Net Zero Asset Managers Initiative* » pour le métier de gestion d'actifs piloté par Amundi ;

- La « *Net Zero Asset Owner Alliance* » et la « *Net Zero Insurance Alliance* » pour Crédit Agricole Assurances.

Ces orientations fortes se reflètent dans nos notations extra-financières. A titre d'illustration, Moody's Analytics vient d'attribuer à Crédit Agricole SA la note ESG de 72/100, en progression de 5 points, confirmant ainsi sa position de leader sur le secteur « banques diversifiées ». Tous les domaines de notation sont en progression et sont nettement au-delà de la moyenne du secteur, les engagements RSE et la dynamique de transformation du groupe se trouvant à pleinement reconnus.

Plus spécifiquement, **le Crédit Agricole s'emploie à se désengager progressivement des énergies fossiles** selon un scénario en ligne avec la trajectoire net zéro 2050 de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE).

Notre stratégie sur le secteur des énergies fossiles repose sur trois grands leviers : sélectionner et accompagner nos clients engagés dans la transition ; soutenir la diversification bas-carbone ; abaisser l'intensité carbone de nos financements à moyen et long terme au secteur. C'est sur l'alliance de ces trois grands leviers que l'engagement a été pris, en 2022, de réduire de 30% d'ici 2030 le niveau absolu de CO2 équivalent de nos émissions financées sur le secteur « pétrole et gaz » par rapport à 2020. Cette réduction absolue de 30% en dix ans est plus ambitieuse que celle prévue par le scénario net zéro 2050 de l'AIE.

L'ensemble des travaux scientifiques ou prospectifs sur les trajectoires *Net Zero* met en évidence la nécessité absolue pour le monde d'un développement rapide et massif dans les énergies renouvelables, de l'amélioration de l'efficacité énergétique globale et du changement des comportements afin de réduire la consommation d'énergies fossiles conduisant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à *Net Zero* en 2050. C'est bien sur ces différents leviers que s'est engagé le groupe Crédit Agricole, dans une stratégie d'accompagnement et d'accélération de la transition énergétique.

Dans ses travaux sur ces trajectoires de décarbonation, le groupe Crédit Agricole a pu s'appuyer comme aide à la décision sur un Comité scientifique, instance pluridisciplinaire composée de 10 membres externes, experts reconnus des questions climatiques et environnementales (partenaires académiques ou personnes physiques).

Nous posons également un certain nombre d'exigences concernant nos contreparties. Ainsi, dans le cadre de ses activités de financement du secteur pétrole et gaz, le Crédit Agricole attend de ses clients qu'ils développent de bonnes pratiques ainsi qu'un comportement de nature à limiter leurs impacts environnementaux et sociaux, et qu'ils adhèrent aux standards internationaux de l'industrie (cf. politique sectorielle RSE – secteur du pétrole et du gaz : [Nos politiques sectorielles | Crédit Agricole \(credit-agricole.com\)](#)). Ceci vaut pour Saudi Aramco, comme pour les autres clients du Groupe.

En 2022, le groupe Crédit Agricole a également annoncé d'autres engagements structurants, notamment :

- Une réduction de 25% de l'exposition de Crédit Agricole Corporate Investment Bank (« Crédit Agricole CIB ») à l'extraction et la production de pétrole d'ici 2025 ;

- Une augmentation de 60% de l'exposition de Crédit Agricole CIB à la production d'énergie bas carbone d'ici 2025 ;
- L'arrêt des financements directs de nouveaux projets d'extraction de pétrole ;
- L'exclusion des financements directs d'extraction d'hydrocarbures non-conventionnels (pétrole et gaz de schiste, sables bitumineux) ;
- L'analyse annuelle du plan de transition des clients du secteur pétrole-gaz, basé principalement sur le choix d'un scénario de référence (vs scénario *Net Zero* 2050) et sur la stratégie de désinvestissement des énergies carbonées et d'investissement dans la décarbonation (comme par exemple les énergies renouvelables, bio-carburants, capture et stockage de carbone, hydrogène bas carbone).

Enfin, le groupe Crédit Agricole dispose également d'un **mécanisme d'alerte** pour permettre la transmission de signalements relatifs, entre autres domaines, aux droits humains, à la santé-sécurité ou à l'environnement. Ce dispositif est ouvert aux salariés du Groupe et également aux collaborateurs extérieurs et occasionnels, aux sous-traitants et fournisseurs ainsi qu'à tout tiers souhaitant remonter un signalement. Ceux-ci peuvent être effectués via une plateforme sécurisée accessible 24h/24h et 7j/7j à partir d'un lien unique indépendant <https://www.bkms-system.com/groupe-credit-agricole/alertes-ethiques> disponible en onze langues (français, anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais, portugais, polonais, ukrainien, serbe et roumain).

J'espère que ces précisions seront de nature à répondre à vos préoccupations et à vous convaincre de la force des engagements du Groupe Crédit Agricole.

Je vous prie de croire, Madame, en l'assurance de ma respectueuse considération.

Eric Campos

Directeur de l'Engagement sociétal

